

BARÈME TTC HONORAIRES @XELITE

Immobilier Traditionnel et Ancien

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise

A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE	TAUX
< à 30 000€	Forfait 4000€
30 000€ à 60 000€	12%
60 001€ à 100 000€	10%
100 001 à 150 000€	9%
150 001€ à 200 000€	8%
200 001€ à 300 000€	7%
300 001€ à 400 000€	6,5%
400 001€ à 500 000€	6%
500 001€ à 600 000€	5,5%
> 600 001€	5%

Étant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce